

Bretagne Très Haut Débit

Conférence sur la ruralité

AMF 56

20/02/2018

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec les Fonds européens
structurés et d'investissement



Côtes d'Armor
le Département



Carte d'identité

- Syndicat mixte de coopération territoriale
- 64 membres
 - Région Bretagne
 - 4 Départements (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan)
 - 59 EPCI bretons
- 2 grandes missions
 - Animer et gérer le projet Bretagne Très Haut Débit
 - Le Très Haut Débit internet pour tous les bretons
 - Favoriser le développement de l'administration numérique et encourager le développement des usages des réseaux de communication électronique
 - Des services numériques pour les administrations et les entreprises



Le projet Bretagne Très Haut Débit



- Le projet BTHD est le fruit d'une ambition commune des collectivités bretonnes exprimée dans le SCORAN en 2011 et traduite dans une feuille de route adoptée en 2012 qui s'appuie sur les SDTAN des Départements
« Disposer à terme d'infrastructures en capacité de supporter tous les services et innovations numériques et de les rendre disponibles aux habitants et entreprises en Bretagne »

- Initiative publique en complément de l'initiative privée en zone conventionnée, dans le cadre du programme national « France THD »

- Initiative publique = 90% du territoire breton et 60% de la population

- Garantir un aménagement équilibré du territoire

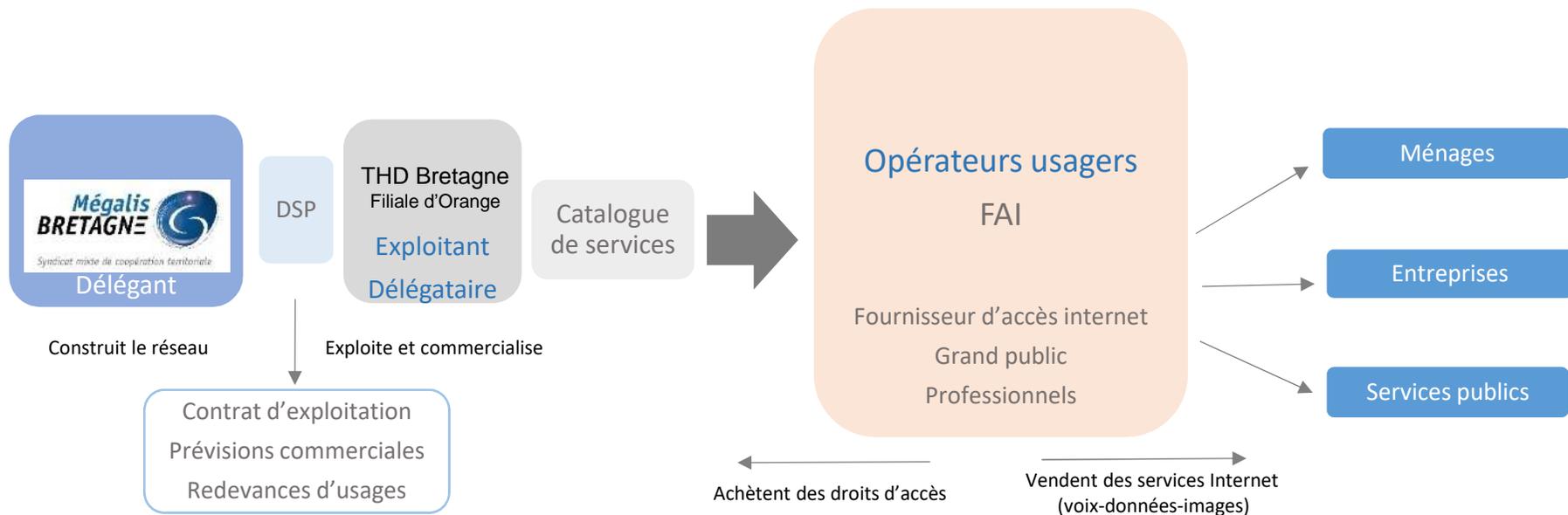
- Un principe de déploiement équilibré entre zones rurales et villes moyennes



Les acteurs du projet



- Mégalis Bretagne est maître d'ouvrage du réseau et passe des appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre et la construction du réseau
- Le réseau est confié pour exploitation et commercialisation via une délégation de service public à une entreprise privée « THD Bretagne » filiale d'Orange
- Le délégataire commercialise le réseau auprès des opérateurs commerciaux



Avancement de la première tranche de travaux (2015-2018)



■ 50 000 foyers en THD par MED en 2016

■ Au 2 février 2018 environ

57 500 locaux raccordables en FttH

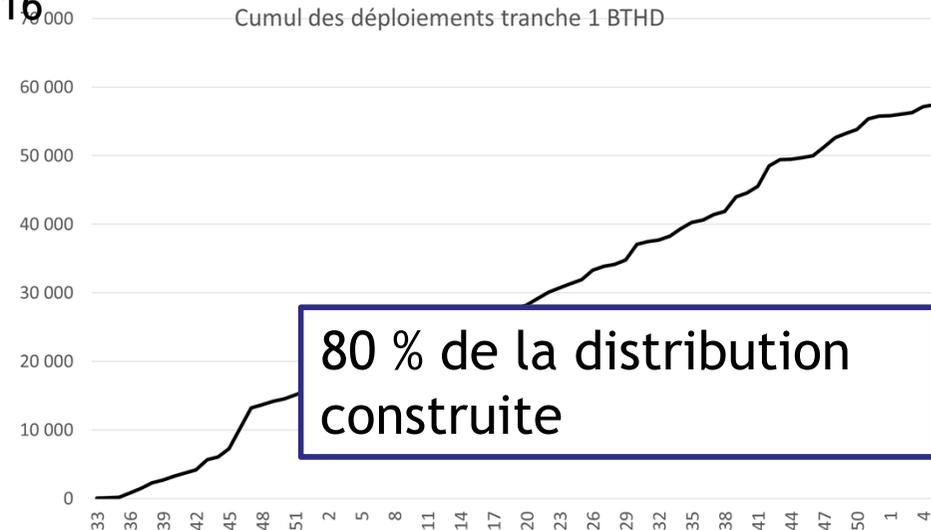
■ Environ 18 700 abonnés

■ Plus de 32% de Tx de pénétration

■ Sur les 70 000 locaux prévus en T1,

le déploiement sur environ 5 000 locaux devrait être gelé, pour des raisons liées principalement à :

- L'absence d'élagage des propriétaire d'arbres
- Le refus de signature des conventions autorisant le passage des câbles sur les façades
- Le refus de signature des conventions immeubles autorisant l'installation des points de branchement dans la colonne montante de l'immeuble



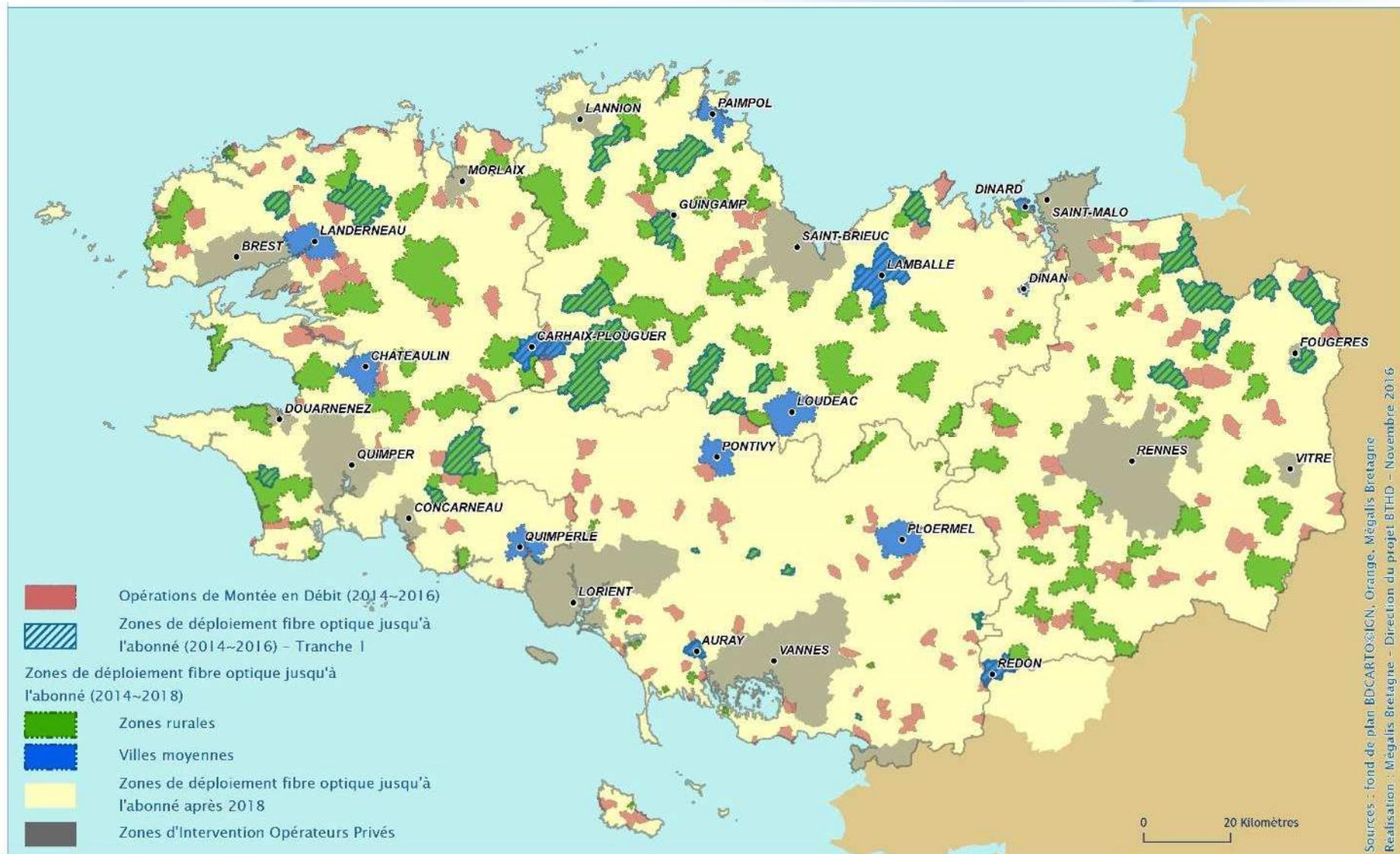
Avancement de la deuxième tranche de travaux (2016-2019)



- Rappel 101 zones, ~ 170 000 lignes à déployer
- Avancement
 - 45 conventions EPCI signées sur 52 (87%)
 - 101 périmètres d'études validés (100%)
 - 100 relevés de boîtes aux lettres livrés (99%)
 - 73 études avant projet validées (63%)
 - Etudes PRO : 63% des SRO, 42% des Transports et 9% des distributions livrées
 - 71 comités de pilotage n°2 de programmés ou passés
 - Présentation du résultat du relevé de boites aux lettres
 - Présentation du découpage en NRO/SRO
 - Nombre de locaux définitifs pour le financement EPCI de la zone
- Début des travaux en cours pour les premières zones

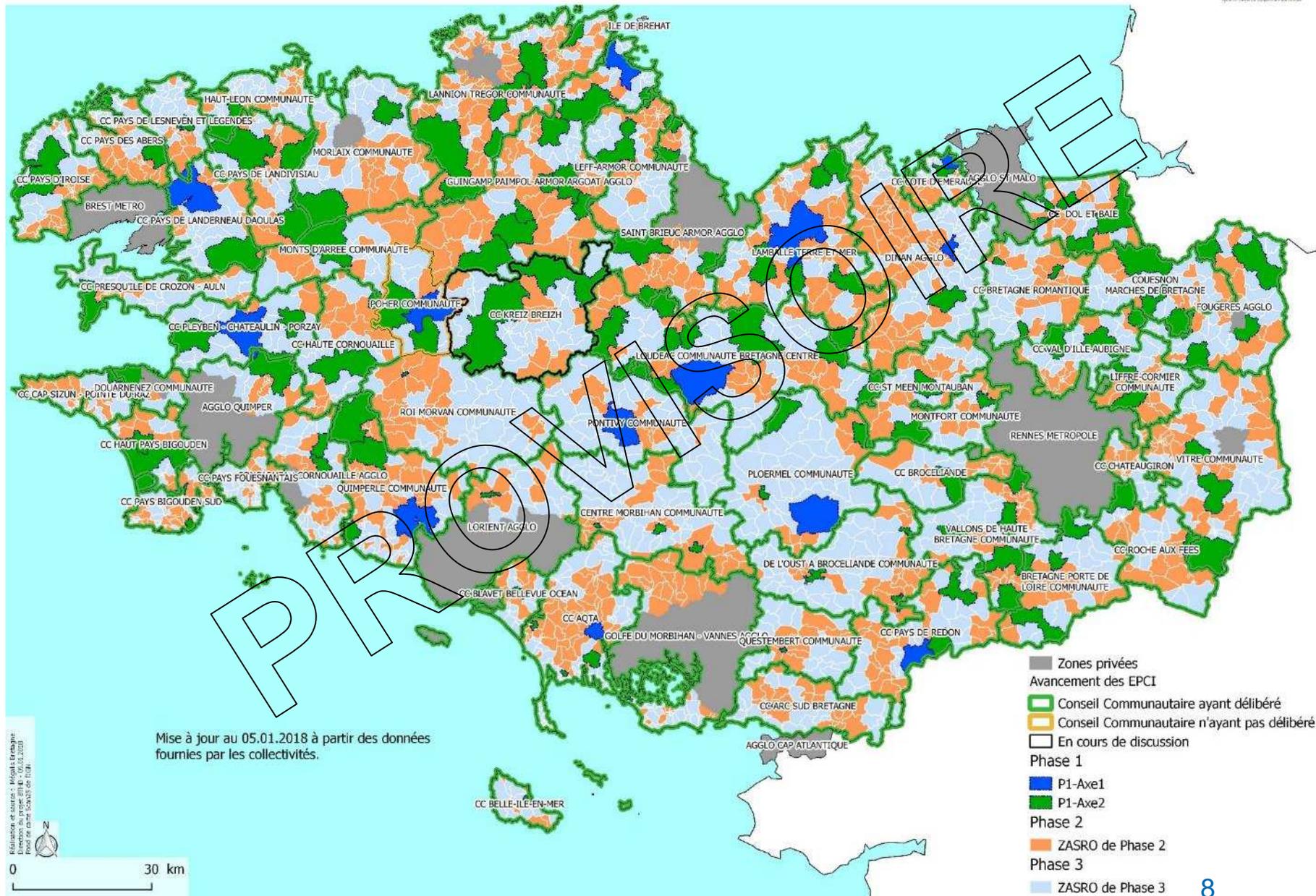


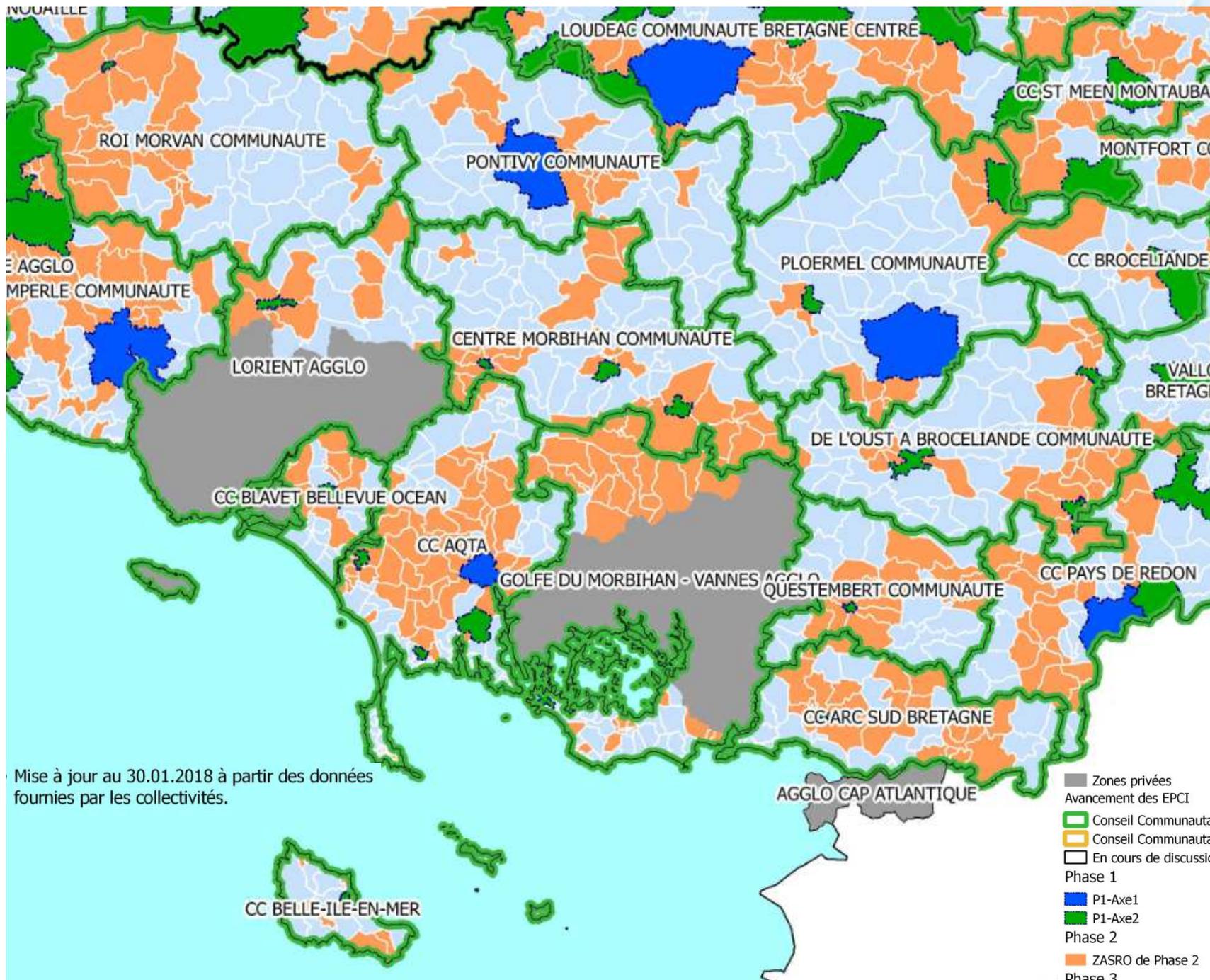
Une première phase de déploiement est en cours



Cartographie provisoire de la phase 2

Zones Arrière de Sous-Répartition Optique (ZASRO) des 3 phases du projet Bretagne Très Haut Débit

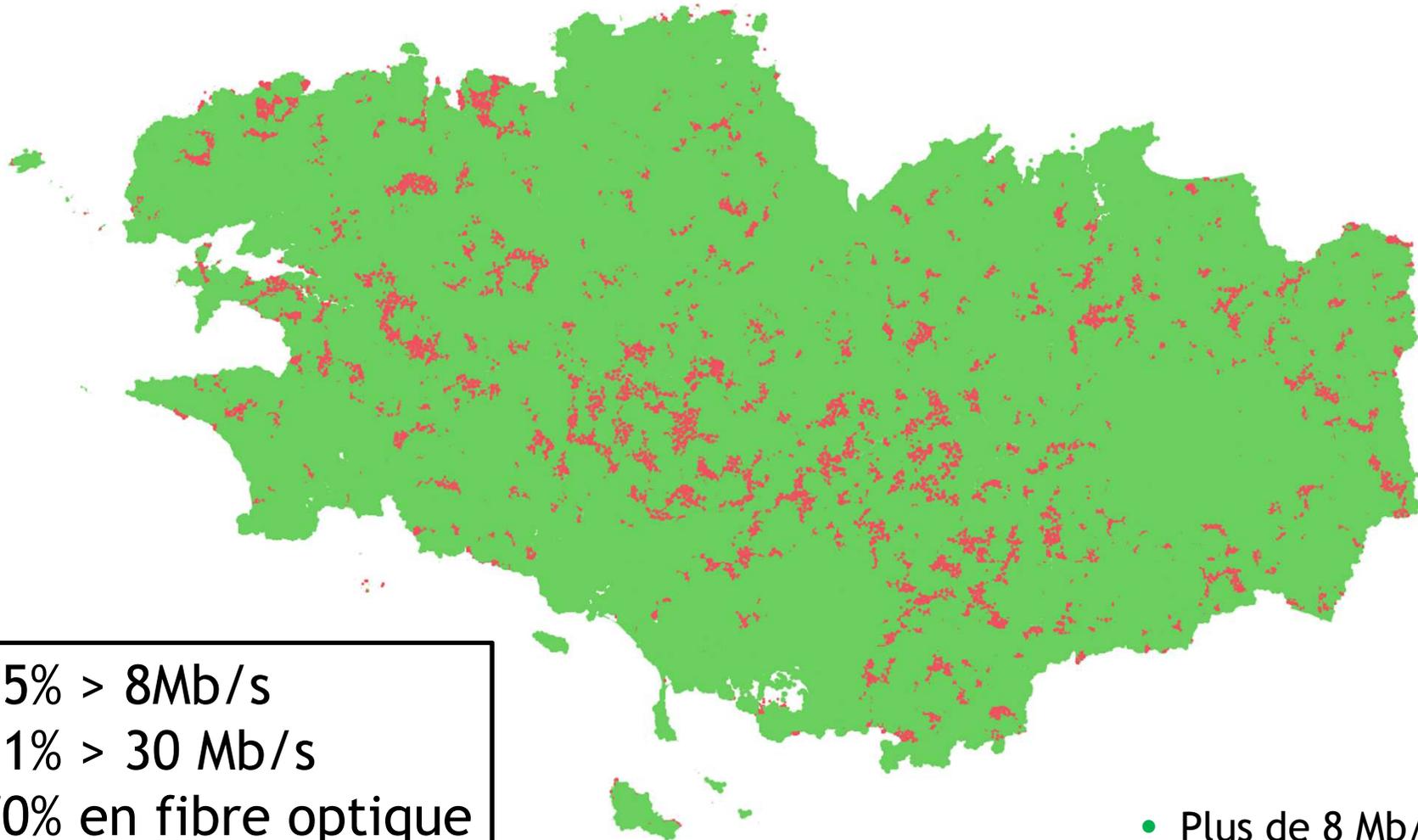




Mise à jour au 30.01.2018 à partir des données fournies par les collectivités.

- Zones privées
- Avancement des EPCI
- Conseil Communautaire ayant délibéré
- Conseil Communautaire n'ayant pas délibéré
- En cours de discussion
- Phase 1
- P1-Axe1
- P1-Axe2
- Phase 2
- ZASRO de Phase 2
- Phase 3
- ZASRO de Phase 3

Effet de la phase 2 sur l'accès au « bon haut débit »



Source : données observatoire France très haut débit
T2 2017 et Mégalis

Axe 3

- Axe 3 : raccordement anticipé en fibre optique de sites prioritaires avec une ingénierie préparant le FttH
- 1^{er} site mise en service en décembre 2017 :
Domaine de la Rochevilaine à Billiers
- Adoption par le CS du 29/11/2017 de la démarche d'instruction et de validation des demandes.



- Fin des travaux de la tranche 1
 - Constat des derniers blocages
 - Clôture des marchés
 - Bilan technique et financier
- Travaux de la tranche 2
 - Trouver les conditions techniques et organisationnelles afin produire le plus rapidement possible
- Commercialisation
 - Préparer les conditions d'arrivée de nouveaux opérateurs en plus d'Orange
- Phase 2
 - Lancement des procédures
 - Identifier les zones à faible débit qui pourraient subsister afin d'étudier des solutions d'attente
- Montée en puissance des projets connexes
 - Raccordement anticipé des entreprises ou sites publics (Axe 3), des collèges et lycées (Axe 5)